

donc on peut apparemment : prat.
Ichnumon, s. m. *ichnumon* (ἰχθυον, je suis à la piste), ou Rat de Pharaon, V. *Manguste*, — genre d'insectes hyménoptères, à longues antennes, qui percent le corps de la chenille pour y déposer leurs œufs.
Ichnographie, s. f. *ichnographie* (ἰχθυογραφία, tracé; ἰχθυος, je decris), plan géométral d'un édifice.
Ichnographie, adj. *ichnographique*, qui appartient à l'ichnographie.
Ichor, s. m. *ikôr* (ἰχρὸν), sérosité acide, suée qui découle des ulcères.
Ichorus, *euse*, s. m. *ichorus*, *euse*, ou *ichoride*, *ikoroïde*, qui ressemble à la suie d'un ulcère.
Ichyte, s. f. *ikhi-te* (ἰχθύς, poisson), pierre qu'on trouve une cavité qui a la figure d'un poisson.
Ichyocelle, s. f. *ichyocelle* (ἰχθυόκελλε, colle), grand ulcère, — colle de poisson.
Ichyothébes, s. m. pl. *ichythébes* (ἰχθυόθεβες, pierre), poissons pétrifiés, ou pierres chargées d'impressions de poissons.
Ichythogé, s. f. *ichythogé* (ἰχθυόγενε, discours), histoire naturelle des poissons.
Ichythophage, s. *ichthophage* (ἰχθυόφαγε, je mange), qui ne vit que de poissons.
Ici, adv. de lieu (hic), en ce lieu-ci; il se pose à l'adv. *ici* : venez ici, allez ici, etc. ou le suis; là, plus loin; etc. il pardonne, la plupart. Jusqu'ici, jusqu'à présent. *Ici bas*, dans ce bas monde.
Icloglan, s. m. *icloglan*, page d'un Grand-Signeur.
Icnonolâtre, s. m. *icnonolâtre* (ἰκνολάτρης, description), briseur d'images, hérétique.
Icnonographie, s. f. *icnonographie* (ἰκνολογία, description), description des images, des monuments antiques.
Icnonographie, adj. *icnonographique*, qui appartient à l'icnonographie.
Icnolâtre, s. m. *icnolâtre* (ἰκνολάτρης, serviteur, adorateur) adorateur d'images; non que donnont les icnonolâtres aux catholiques.
Icnologie, s. f. *icnologie* (ἰκνολογία, discours), explication des images, des monuments antiques.
Icnomanie, s. m. *icnomanie* (ἰκνολομανία, je combats), hérétique qui combat le culte des images.
Icnométre, s. m. *icnomètre* (ἰκνόμετρον, vingt; ἰκνός, mesure, base), solide régulier dont la surface est composée de vingt triangles équilatéraux.
Icosandrie, s. f. *icosandrie* (ἰκωσανδρία, gén. ἰκωσανδρίας), classe de plantes dont les fleurs ont vingt étamines et plus, insérées sur le calice.

Icosandrique, adj. *icosandrique*, qui appartient à l'icosandrie.
Idère, s. m. *idère* (ἰδέρω, jaunisse), *Idérique*, adj. *idérique*, attaque de la jaunisse.
Ides, s. m. *ides* (ἰδία), quadrupède carnivore de Sardaigne, du genre de la marte.
Idée, s. m. ver qui se loge dans la chair.
Idé, s. m. poisson d'eau douce, genre de cyprins.
Ideâl, e; adj. (sans pl. masc.) qui existe dans l'idée. — chimérique.
Idealisme, s. m. *idealisme*, système de ceux qui voient en Dieu les idées de toutes choses.
Ideé, s. f. *idée*, image, représentation d'une chose dans l'esprit; de *idéo*, je vois; je conçois) perception de l'âme, notion que l'esprit se forme d'une chose — *idéalisme*, *confiance* se faire ou se former une *idée* de... — *esquisse* d'un ouvrage; *je n'ai jeté l'idée sur le papier*, — *souvenir*; *je n'en ai pas d'idée*, — visions chimériques; *idées creuses*; *se repaître d'idées*.
Idem, *idem*, mot latin, le même; s'emploie pour éviter de répéter ce qui vient de dire ou d'écrire.
Identifier, v. a. *identifier* (idem facere), comprendre deux choses sous la même idée.
Idiotique, adj. *idiotique*, le même, compris sous une même idée.
Idiotiquement, adv. *idiotiquement*, d'une manière idiote.
Idioté, s. f. *idioté*, ce qui fait que deux ou plusieurs choses aient tout qu'une.
Idiotisme, s. f. *idiotisme* (ἰδιότητα, idée; ἰδίοτης, métaphysique des idées; mot traqué), qui se prend souvent pour *révérité métaphysique*.
Idiotisme, s. m. *idiotisme*, métaphysicien; se prend souvent en mauvaise part.
Ides, s. f. pl. chez les anciens Romains, le 15 de mars, mai, juillet et octobre, et le 15 des autres mois.
Idiosyncrasie, s. f. *idiosyncrasie* (ἰδιοσυγκρασία, ambre) qui s'électrise par frottement.
Idiosyncrasie, s. m. (*idiosyncrasia*, propriété) langue propre d'une nation. — *langage* d'une partie d'une nation.
Idiopathie, s. f. *idiopathie* (ἰδιοπάθεια, propre; πάθος, affection), maladie primitive et particulière à une partie, — et morale, inclination particulière pour une chose.

Idiopathe, adj. *idiopathe*, qui appartient à l'idiopathie.
Idiosyncrasie, s. f. *idiosyncrasie* (ἰδιοσυγκρασία, mélange, tempérament), empêtement particulier à un individu exclusivement.
Idiot, e, s. m. et adj. (*ἰδιώτης*, particulier, qui n'a point d'emploi, ignorant, idiot) stupide, imbecille.
Idiotisme, s. m. *idiotisme*, manière de parler particulière à une langue.
Idône, adj. *idône* (idoneus), t. de palais, propre à.
Idolâtre, s. et adj. (*ἰδωλάτρης*, d'idole, idole; et *λατρεύω*, serviteur, adorateur) qui adore les idoles. — adj. fig. qui aime avec excès.
Idolâtrer, v. n. adorer les idoles. — v. a. aimer avec passion.
Idolâtrie, s. f. culte des faux dieux.
Idolâtrique, adj. *idolâtrique*, qui appartient à l'idolâtrie.
Idole, s. f. figure, statue représentant une fausse divinité, et exposée à l'adoration. — objet d'une passion extrême. — belle personne qui n'est point animée — personne stupide.
Idole, s. f. genre de crustacés.
Idumén, *idumén*, s. adj. *iduménien*, ou (Idumai), d'Idumée.
Idyle, s. f. *idyle* (ἰδυλλίον, diminutif d'idyle), image, peinture d'objets champêtres; est poème de la nature de Pélogue, qui conte sur un sujet pastoral ou amoureux.
Il, s. m. *il*, arbre toujours vert, à feuilles fort étroites et un peu longues.
Iléale, s. m. *iléale*, plante exotique dont la racine se mange.
Ignare, adj. *ignare* (ignarus), ignorant; fém.
Igné, adj. *igné* (igneus), qui est de feu, de la nature du feu.
Ignéole, adj. *ignéole* (ignis, colore), qui colore le feu.
Ignition, s. f. *ignition*, état d'un métal rougi par le feu; chim.
Ignoble, adj. *ignoble* (ignobilis), bas, qui sent l'homme le basse extraction.
Ignoblement, adv. *ignoblement*, d'une manière ignoble.
Ignominie, s. f. *ignominie* (ignominia), infamie, grand déshonneur.
Ignominieusement, adv. *ignominieusement*, avec ignominie.
Ignominieux, *euse*, adj. *ignominieux*, *euse* (ignominiosus), plein d'ignominie.
Ignoramment, adv. *ignoramment* (ignoranter), avec ignorance.
Ignorance, s. f. *ignorance* (igno-

rantia), défaut de connaissance, manque de savoir.
Ignorant, e, s. et adj. *ignorant*, e (ignorans), qui est sans étude, qui n'a point de savoir. — (qui ignore une chose).
Ignorantisme, s. m. pl. *ignorantisme* (ignoran-tin), confrérie qui enseignait des métiers aux enfans pauvres.
Ignorer, v. a. *ignorer* (ignorare), ne pas savoir. — v. n. *ignorer de rien*, savoir tout; fém.
Ignare, s. f. genre de lézards des Indes, dont la chair est recherchée.
Il, (ille) pron. masc. qui se met devant les troisième serviteurs d'eau.
Il, s. f. (insula) terre entourée d'eau.
Illes, s. m. pl. (ilia; d'elles, entourées) les flancs, les deux régions inférieures et latérales du bas-ventre. *Os des illes*, le premier des os du bassin.
Illopectine, s. V. *Pectine*.
Illeon, s. m. (iliv; d'ille, l'entortille) le dernier et plus long des intestins grêles.
Illeus, s. f. (ἰλλεύς, gén. ἰλλεύου; d'ἰλλεύς, Troie) poème épique de Homère sur le siège de Troie.
Iliaque, adj. *iliaque*; se dit des parties qui concernent les illes; muscles, artères iliaques, *Fissure iliaque*, douleur excessive des petits intestins.
Illo-scapho-scaphique, ou *illo-scapho-scaphique*, adj. se dit d'un ligament très gros qui naît de la tubérosité de l'os des illes, et s'attache le long de la veine interne et inférieure de l'ischion. V. *Illeon* et *Ischion*.
Ille-et-Vilaine, *illeanité*, dép. de Fr.
Illégal, e, adj. *illégal* (in pour non, et legalis), contre la loi.
Illégalement, adv. *illégalement*, d'une manière illégale.
Illégitime, adj. *illégitime* (legitimus), qui n'a pas les conditions requises par la loi.
Illégitimement, adv. *illégitimement*, d'une manière illégitime.
Illégitimité, s. f. *illégitimité*, défaut de légitimité.
Illiteré, e, adj. *illitéré* (illiteratus), sans lettres.
Illibéral, e, adj. *illibéral* (illiberalis), servile, mécanique.
Illicite, adj. *illicite* (illicitus), qui n'est pas permis.
Illicitement, adv. *illicitement* (illicitè), d'une manière illicite.
Illicité, s. f. *illicité*, (limes, gén. limitis), sans bornes.
Illicible, adj. *illicible*, V. *Insistible*.

des), impur; 1. de la Bible: *Esprit immonde*, le diable.

Immondice, s. f. *im-mondice* (im-munditia), ordure; ne se dit qu'au pl. les immondices des rues. — *legale*, chez les Juifs, contractée en touchant quelque chose d'immonde.

Immoral, e, adj. *im-moral* (moralis), contraire à la morale, sans principes de morale.

Immoralité, s. f. *im-moralité* (moralitas), état de ce qui est immoral.

Immortel, v. a. *im-mortaliser*, rendre immortel dans la mémoire des hommes.

Immortalité, s. f. *im-mortalité* (immortalitas), qualité de ce qui est immortel. — *vie perpétuelle* dans le souvenir des hommes.

Immortel, elle, adj. *im-mortel*, *éte* (immortalis), qui n'est point sujet à la mort. — *fig.*, qu'on suppose devoir être d'une très-longue durée. — dont la mémoire doit durer toujours. — s. dieu, desse: poet.

Immortelle, s. f. *im-mortelle*, genre de corymbifères, dont la fleur ne se fait point.

Immortification, s. f. *im-mortification*, état d'une personne qui n'est point mortifiée.

Immortifier, é, adj. *im-mortifié* (mortificatus), qui n'est pas mortifié.

Immuable, adj. *im-muable* (immuabilis), qui ne peut changer.

Immuablement, adv. *im-muablement*, d'une manière immuable.

Immunité, s. f. *im-munité* (immunitas), exemption d'impôts, de charges, etc.

Immuableté, s. f. *im-muableté* (immuabilitas), qualité de ce qui est immuable.

Impair, adj. *impair* (impar), qui n'est pas pair, qu'on ne peut diviser en deux nombres entiers égaux: ex. 5, 7, 9.

Impalpabilité, s. f. *impalpabilité*, qualité de ce qui est impalpable.

Impalpable, adj. *impalpable* (palpabilis), si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression au toucher.

Impatience, s. f. *impatience* (impatiens), envie, de se voir, de nourrir, existence du pain avec le corps de J. C., après la consécration; opinion des théologiens.

Impardonnable, adj. *impardonnable*, qu'on ne peut pardonner.

Imparfait, e, adj. *imparfait*, éte (imperfectus), qui n'est pas achevé, incomplet: *ouvrage imparfait*; *jour imparfait*. *Livre imparfait*, où il man-

que quelques feuilles. — s. m. temps du verbe qui marque qu'une chose ne passait en même temps qu'une autre à un lieu.

Imparfaitement, adv. *imparfaitement* (imperfecte), d'une manière imparfaite.

Impartiable, adj. *impartiable* (impartiri), qui ne peut être partagé, à partiri, qui ne peut être partagé (partes), qui ne prend pas parti pour l'un plutôt que pour l'autre.

Impartialement, adv. *impartialement*, sans partialité.

Impartialité, s. f. *impartialité*, qualité de ce qui est impartial.

Impartir, v. a. *impartir* (impartiri), communiquer; v. us.

Impasse, s. f. *impasse*, cul-de-sac; mot proposé par Voltaire.

Impassibilité, s. f. *impassibilité* (impassibilitas), qualité de ce qui est impassible.

Impassible, adj. *impassible* (impassibilis), qui n'est pas susceptible de souffrance.

Impastation, s. f. *impastation*, composition de substances broyées et mises en pâte: maçon.

Impatiemment, adv. *impatiemment* (impatenter), avec impatience, chagrin, inquiétude.

Impatience, s. f. *impatience* (impatiens), manque de patience. — inquiétude qui naît de la souffrance d'un mal ou de l'attente d'un bien.

Impatient, e, adj. *impatient* (impatiens), de parti; *se voir, souffrir*, qui manque de patience — *poet.* qui ne peut supporter: — *du joug, du frein*.

Impatenter, v. a. *impatenter*, faire perdre patience: — v. pron. perdre patience.

Impatrouiser, v. pron. *impatrouiser* (in, patronus), s'introduire dans une maison, et y dominer.

Impayable, adj. *impayable*, qu'on ne peut trop payer; lan.

Impécatibilité, s. f. *impécatibilité*, état de celui qui ne peut pas pécher.

Impécatable, adj. *impécatable* (impécatibilis), incapable de pécher, de faillir.

Impéccance, s. f. *impéccance*, état d'un homme qui ne pèche pas.

Impénétrabilité, s. f. *impénétrabilité*, état de ce qui est impénétrable; prop. et fig.

Impénétrable, adj. *impénétrable* (impénétrabilis), qui ne peut être pénétré; prop. et fig.

Impénétrablement, adv. *impénétrablement*, d'une manière impénétrable.

Impénétrance, s. f. *impénétrance* (im-

penitentia), état d'un homme impénitent. — *finale*, dans laquelle on meurt.

Impensé, e, s. et adj. *impensé* (impensatus), qui n'a point de regret de ses péchés.

Impense, s. f. *impense* (impensa), dépense pour améliorer un bien.

Impératif, vie, adj. *impératif* (imperativus), impérieux. *Disposition impérative*, qui ordonne absolument de faire une chose: *prat. Mode impératif*, ou substantif. *Impératif*, mode du verbe qui exprime commandement.

Impérativement, adv. *impérativement* (imperative), d'une manière impérative.

Impératoire, s. f. *impératoire* (imperatorius), plants ombellifères et médicinales.

Impératrice, s. f. *impératrice* (imperatorix), femme d'un empereur. — celle qui, de son chef, gouverne un empire.

Imperceptible, adj. *imperceptible* (imperceptibilis), qu'on ne peut apercevoir, qu'on ne voit qu'à peine; se dit aussi du son, de l'odeur, et fig. des transitions, etc.

Imperceptiblement, adv. *imperceptiblement*, d'une manière imperceptible, peu à peu.

Impérissable, adj. *impérissable* (perdere), qu'on ne peut perdre.

Impérfection, s. f. *impérfection* (imperfectio), vice, défaut, manquement.

Impérforation, s. f. *impérforation* (in, perforatio), vice de conformation, clôture de parties qui devraient naturellement être ouvertes.

Impérforé, é, adj. *impérforé* (in, perforatus), fermé par vice de conformation.

Impérial, e, adj. *impérial* (imperialis), qui appartient à l'empire ou à l'empereur. *Les Impériaux*, se disent des troupes de l'empereur d'Allemagne, ou de ses ministres dans une assemblée.

Impérale, s. f. *impérale*, dessus d'un carrosse. — ou Couronne impérale, fleur printanière. — grosse prune. — sorte de ten de carte.

Impérieusement, adv. *impérieusement* (impérieose), avec hauteur, orgueil.

Impérieux, euse, adj. *impérieux*, euse (impérieus), hautain, qui commande avec hauteur.

Impérissable, adj. *impérissable* (perire), qui ne peut périr.

Impéritie, s. f. *impéritie* (imperia; de *suavis, exoraver*), défaut d'habileté dans une profession.

Impérmeabilité, s. f. *impérmeabilité*, qualité de ce qui est imperméable; phys.

Imperméable, adj. *impermeable* (per-

meabilis); se dit des corps ou travers desquels un fluide ne peut passer.

Impermutabilité, adj. *impermutabilité* (permutabilis), qu'on ne peut changer,

Impermutuel, elle, adj. *impermutuel* (impersonalis); se dit des verbes qui se conjuguent qu'à la troisième, par sing.

Impersonnellement, adv. *impersonnellement*, d'une manière impersonnelle; gramm.

Impertinemment, adv. *impertinément*, avec impertinence.

Impertinence, s. f. *impertinence*, caractère d'une personne, d'une chose impertinente. — action, parole impertinente.

Impertinent, e, s. et adj. *impertinent* (impertinus), qui n'a point de rapport à, qui parle ou agit, et en parlant des choses, qui est contre la bienséance, les égards, la raison.

Imperturbabilité, s. f. *imperturbabilité*, état de ce qui est imperturbable.

Imperturbable, adj. *imperturbable* (imperturbabilis), tranquille, qu'on ne peut troubler.

Imperturbablement, adv. *imperturbablement*, d'une manière imperturbable.

Impétable, adj. *impétable*, qu'on peut impétrer.

Impétrer, é, adj. *impétrant* (impetrans), celui qui impétre.

Impétration, s. f. *impétration* (impetratio), action d'impétrer.

Impétrer, v. a. *impétrer* (impetrare), obtenir par une requête: — *un bénéfice*: — *la*.

Impétueusement, adv. *impétueusement* (impetuosus), avec impétuosité.

Impétueux, euse, adj. *impétueux*, euse (impetuosus), violent, rapide, — *violence* extrême.

Impie, s. et adj. *impie* (impius), qui méprise la religion, contraire à la religion.

Impiété, s. f. *impiété* (impietas), mépris pour la religion. — parole, discours en religion.

Implovable, adj. *implovable*, qui est sans pitié.

Implovement, adv. *implovement*, sans pitié.

Implacable, adj. *implacable* (implacabilis), qu'on ne peut apaiser.

Implantation, s. f. *implantation* (in, plantatio), action d'implanter.

Implanter, v. a. *implanter* (in, plantare), insérer dans ou sur quelque chose: anat. et bot.

Instigateur, trice, s. (instigator) qui incite, qui pousse à faire quelque chose.

Instigation, s. f. instigacion (instigatio), incitation, suggestion, sollicitation pressante.

Instiguer, v. a. instigher (instigare), exciter, pousser à faire quelque chose.

Instillation, s. f. instillacion (instillatio), action d'instiller.

Instiller, v. a. instiller (instillare), faire couler, verser goutte à goutte.

Instinct, s. m. instin (instinctus), sentiment et mouvement irrésistible qui dirige les animaux. — en parlant de l'homme, premier mouvement qui précède la réflexion.

***Instipulé, ée, adj.** (instipulatus) sans stipule : bot.

Instituer, v. a. (instituer) établir quelque chose de nouveau : — des jeux, une fête. — établir en charge, en fonction : *instituer un officier*. — nommer un héritier par testament.

Institut, s. m. (institutum) constitution, règle de vie d'un ordre religieux. — de Bologne, académie des sciences établie à Bologne. — royal, établissement littéraire fixé à Paris, et qui se compose des quatre académies.

Instituts, s. m. pl. on *institutes*, s. f. pl. principes du droit romain, rédigés par ordre de Justinien.

Instituteur, trice, s. (institutor) celui qui institue, qui établit. — celui qui est chargé de l'éducation d'un jeune homme.

Institution, s. f. institutio (institutio), action par laquelle on institue, on établit. — la chose instituée. — *d'érédier*, sa nomination. — *d'un enfant*, son éducation.

Instituteur, s. m. (instructor) qui instruit.

Instructif, ive, adj. qui instruit ; ne se dit que des choses.

Instruction, s. f. instructio (instructio), éducation, institution. — préceptes qu'on donne pour instruire. — connaissances qu'on donne de quelques faits ou usages qu'on ignore. — au pl. ordres donnés à un ambassadeur, etc. — *d'un procès*, tout ce qui est nécessaire pour juger.

Instructeur, v. a. (instruere) enseigner, donner des leçons pour les sciences, des préceptes pour les mœurs, — se dit par extension des bêtes : — *les chiens à chasser*. — informer, donner connaissance de... — *un procès*, le mettre en état d'être jugé. — *le procès de quel-*

qu'un, lui faire son procès en matière criminelle.

Instruit, é, part. (instructus) qui a beaucoup de connaissances.

Instrument, s. m. instrumentum (instrumentum), outil, et généralement tout ce qui sert à faire une chose. — *de musique*, destiné à rendre des sons harmonieux. — acte public, contrat : *privé*. — fig. *vous avez été l'instrument de sa vengeance*, etc.

Instrumental, e, adj. instrumental, qui sert d'instrument : *cause instrumentale*. *Musique instrumentale*, faite pour les instruments.

Instrumenter, v. m. instrumentari, faire des procès-verbaux, des actes publics.

Instru, s. m. instru, est toujours précédé de la prép. à : *à mon, à ton, à leur, à votre, à votre insu, à l'insu*, sans qu'on en ait eu connaissance.

***Insubmersible, adj.** insubmersibile (submergere), qui ne peut être submergé : bot.

Insubordination, s. f. insubordinacion, défaut de subordination.

Insubordonné, ée, adj. insubordinat (in, sub, ordinaire), qui a l'esprit d'insubordination.

Insuperamment, adv. insuperantem, d'une manière insuffisante.

Insuffisance, s. f. insufficiencia (insufficiencia), manque de suffisance. — incapacité.

Insuffisant, é, adj. insufficiens (insufficiens), qui ne suffit pas.

***Insufflation, s. f.** insufflacion (insufflacion), action de souffler dans quelque cavité du corps : méd.

Insulaire, s. et adj. insulare (insularis), habitant d'une île.

Insultant, e, adj. (insultans) qui insulte ; il ne se dit que des choses.

Insulte, s. f. insultatio mauvais traitement de fait et de paroles, avec dessin d'offenser. *Mettre une place hors d'insulte*, à l'abri d'un coup de main, en la fortifiant.

Insulter, v. a. (insultare) faire une insulte. — v. m. *maugre* à ce qu'on doit aux personnes et aux choses : — *aux malheureux, au bon godé*. — *une place*, l'attaquer vivement et à découvert.

Insupportable, adj. insupportabile (suli, portare), intolérable, qui ne peut être souffert.

Insupportablement, adv. insupportabilément, d'une manière insupportable.

Insurgé, ée, s. et adj. rebelle, qui est en insurrection.

Insurgens, s. m. pl. insurjanz, troupes hongroises, levées extraordinairement pour le service de l'État. — ceux qui se soulèvent contre le gouvernement.

***Insurger, v. pron.** (insurgere) se soulever contre le gouvernement.

Insurmontable, adj. qui ne peut être surmonté.

Insurrection, s. f. insurjacion, mouvement contre le gouvernement.

***Insurrectionnel, elle, adj.** insurjiccionel, etc., qui tient de l'insurrection.

Intabuler, v. a. (in, tabula) mettre le nom de quelqu'un sur le tableau de la liste des membres d'une compagnie.

Intact, e, adj. intèct (intactus), à qui l'on n'a pas touché : pur, entier.

Intactible, adj. qui ne peut tomber sous le sens du tact.

Intarissable, adj. intaricabile, qui ne peut se tarir ; au prop. et au fig.

Intégral, e, adj. calcul intégral, par lequel on trouve une quantité finie dont on connaît la partie infiniment petite. — s. f. *l'intégrale d'une différentielle*, la quantité finie dont cette différentielle est la partie infiniment petite.

***Intégralité, s. f.** état d'une chose entière, complète.

Intégrité, s. f. parties intégrantes, qui contribuent à l'intégrité d'un tout.

Intégration, s. f. integracion, action d'intégrer.

Intèger, adj. (intèger) qui est d'une probité incorruptible.

Intèger, v. a. (integrare) trouver l'intégrale d'une différentielle : math.

Intégrité, s. f. (integritas) vertu, qualité d'une personne intègre. — *d'un tout* qui a toutes ses parties. — *état* durable d'une chose saine et non corrompue.

Intègument, s. m. intègument (integumentum), membranes qui couvrent les parties intérieures.

Intellect, s. m. intel-lect (intellectus), faculté de l'âme, entendement.

Intellectif, ive, adj. intel-lectif, appartenant à l'intellect.

Intellection, s. f. intel-lectio (intellectio), action de comprendre, de concevoir : dogm.

Intellectuel, elle, adj. intel-lectuel, etc. (intellectualis), qui est dans l'entendement, qui appartient à l'intellect ; spirituel.

Intelligemment, adv. intel-lijebmentem (intelligenter), avec connaissance et intelligence.

Intelligence, s. f. intel-lijanca (intel-

ligentia), faculté intellectuelle, capacité de comprendre. — connaissance approfondie, compréhension nette et facile : *l'intelligence des langues, des affaires*. — *amitié réciproque* : *vivre en bonne intelligence*. — correspondance entre des personnes qui s'entendent l'une avec l'autre : *ils sont d'intelligence pour vous tromper*. — substance purement spirituelle : *Dieu est la suprême intelligence*. *Les intelligences célestes*, les anges.

Intelligent, é, adj. intel-lijant (intelligentis), qui a la faculté intellectuelle. — *habile, versé en quelque matière*.

Intelligible, adj. intel-lijabilis (intelligibilis), qui peut être oui facilement et distinctement. — *aisé à comprendre*.

Intelligiblement, adv. intel-lijebmentem (intelligibiliter), d'une manière intelligible.

Intempérément, adv. intemperantem (intemperanter), avec intempérance.

Intempérance, s. f. intemperancia (intemperantia), vice opposé à la tempérance.

Intempérant, e, s. et adj. intemperant (intemperans), qui a le vice de l'intempérance.

Intempéré, ée, adj. intel-lijant (intemperatus), déréglé dans ses passions, dans ses appétits.

Intempérie, s. f. intemperie (intemperies), dérèglement dans l'air ou dans les humeurs du corps.

***Intempétif, ive, adj.** intempetivus (intempetivus), hors de saison.

Intendance, s. f. intandance (intendenda), administration. — charge, fonction d'intendant. — temps que dure son administration. — maison où il réside. — district ou s'étend sa charge.

Intendant, s. m. intendant, préposé pour diriger certaines affaires. — de la maison d'un prince, etc. — *d'une province, des finances, de la marine*, etc.

Intendante, s. f. intandante, femme d'un intendant.

Intense, adj. intance (intensus), grand, fort, vig. phys.

Intension, s. f. intancion (intensio), force, véhémence, ardeur : phys.

Intensité, s. f. intancité, degré de force, d'activité : — *du son*, de la lumière.

Intensivement, adv. intancivemant, avec force.

Intenter, v. a. intancer (intenter), former, commencer : — *un procès, une accusation* contre quelqu'un.

Intention, s. f. *intention* ('intenti'), dessein par lequel on tend à quelque fin.

Intentionné, ée, adj. *intencioné*, qui a certaines intentions.

Intentionnel, elle, adj. *intencionel*, ée, qui appartient à l'intention. *Idées intentionnelles*, images que les anciens supposaient sortir des corps pour frapper les sens.

Inter-articulaire, adj. se dit de plusieurs cartilages situés entre les articulations.

Intercadence, s. f. *intercadance* (inter, cadere), mouvement dérangé du pouls.

Intercaudant, e, adj. se dit d'un pouls irrégulier.

Intercalaire, adj. *intercaliers* (intercalaris), ajoute, inséré. — (jour) ajouté dans les années bissextiles. — (lune) trentième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans. *Per intercalaires*, répétées plusieurs fois dans plusieurs petits peuples anciens, dans les ballades, etc.

Intercalation, s. f. *intercalation* (intercalatio), addition d'un jour de quatre en quatre ans.

Intercaler, v. a. *intercaler* (intercalare, de *caris*, appeler), insérer.

Intercéder, v. a. *intercéder* (intercedere, de inter, et cedo, *formé de cedere*), prier pour quelqu'un.

Intercepter, v. a. (intercipere) arrêter par surprise : — une lettre. — interrompre le cours : — les rayons de la lumière.

Interception, s. f. *interception* (interceptio), interruption du cours direct : — du son, des rayons, de la lumière.

Intercesseur, s. m. *intercesseur* (intercessor), qui intercéde.

Intercession, s. f. *intercession* (intercessio), action d'intercéder.

* *Interclavulaire*, s. m. *interclavulaire* (inter, clavula), ligament qui s'étend d'une clavicle à l'autre : anat.

Intercostal, e, adj. (intercostalis) qui est entre les côtes : anat.

* *Intercurrent*, e, s. adj. *intercurrent* (intercurrent) : se dit des typhes qui régnent dans des saisons ou dans des lieux qui en sont ordinairement exempts, et d'une pénétration de l'artère qui se fait sentir entre deux autres : méde.

* *Intercutane*, ée, s. adj. (intercutis) entre la chair et la peau : anat.

Interdiction, s. f. *interdiction* (interdictio), suspension des fonctions

d'un office. — action d'interdire ou de proscrire.

Interdicte, v. s. (sur dire, excepté à la deuxième pers. du pl. du prés. de l'indic. où l'on dit *cous interdites*) (interdicere de *dicere*, *dicere*, montrer) défend quelque chose à quelqu'un : *ou lui a interdit l'entrée de la ville*. — défend par sentence à des ecclésiastiques l'exercice de leur charge : à des officiers de justice et autres, celui de leurs fonctions : à un particulier, de contracter, de disposer son bien. — étonner, troubler, déconcerter.

Interdit, s. m. (interdictum) sentence qui suspend un prêtre des fonctions.

Interdit, e, part. (interdictus.)

Interessa, e, s. adj. *intercesans*, qui intéresse.

Intéressé, ée, s. adj. *intéressé*, qui a intérêt à quelque chose. — trop attaché à son profit, à ses intérêts : *vues, démarches intéressées*.

Intéresser, v. a. *intéresser* (intressa), faire entrer quelqu'un dans une affaire, en sorte qu'il ait part au succès, au profit. — importer *cela ne m'intéresse en rien*. — émuouvoir, toucher : *ce roman m'intéresse pas*. — le *peut*, le rendre plus attachant par l'appât du gain. — v. pron. prendre intérêt, prendre part à quelque chose.

Intéressé, s. m. *intéressé*, ce qui importe à l'honneur, à l'utilité de quelqu'un. — profit. — ce que rapporte un capital prêté. — ce qui intéresse dans un ouvrage d'esprit.

Intérieur, e, adj. (interior, de *bris*, au dedans) qui est au dedans ; s'oppose à *extérieur*. *M. homme intérieur*, spirituel.

Intérieur, s. m. la partie de dedans : — du temple, et fig. d'une famille : *Dieu seul connaît l'intérieur*. *Gal dans son intérieur*, dans l'intérieur de sa maison.

Intérieurement, adv. *intérieurement*, au dedans.

Intérim, s. m. *interim* (mot latin), l'entre-temps, *gouverneur d'un territoire*, *par interim*. — édit de Charles Quint.

Interjection, s. f. *interjection* (interjectio), partie d'oraison qui sert à exprimer les passions : *ha ! hélas !* — *d'appel*, action d'interjeter un appel.

Interjeter, v. a. (interjicere) — *appeler*, appeler d'un jugement.

Intéressé, s. m. *intéressé* (inter, intéressé), espace entre deux lignes écrites ou imprimées. — s. f. ce qui sert à espacer les lignes : impr.

* *Intéresser*, v. a. *intéresser*, mettre des intérêts.

Intérieurement, adj. *intérieurement*, qui est fait dans l'intérieur.

* *Interlobulaire*, adj. *interlobulaire* (inter, et lobus, de *lobes*), entre les lobes du poumon : anat.

Interlocuteur, s. m. *interlocuteur*, personnage qu'on introduit dans un dialogue.

Interlocution, s. f. *interlocution* (interlocutio), jugement par lequel on interloque : prat.

Interlocutoire, s. et adj. *interlocutoires* : se dit d'un jugement qui interloque.

Interlope, s. m. vaisseau marchand qui trafique en fraude pour ne pas payer les droits.

Interloquer, v. a. et n. *interloquer* (interloqui), ordonner une instruction préalable pour parvenir au jugement définitif. — s'embarrasser, interdire.

Intermaxillaire, adj. *intermaxillaire* (inter, maxillaris), entre les mâchoires.

Intermédiaire, s. m. (intermedius) divertissement entre les actes d'une pièce de théâtre. — substance jointe à une saire pour la distiller : chim.

Intermédiaire, s. m. et adj. *intermédiaire*, qui est entre deux.

Intéressé, e, s. adj. se dit d'un intervalle de temps entre deux actions, entre deux termes *Congratulations intermédiaires*, qui se trouvent dans un couvret entre deux chapitres.

Intéressé, s. m. (*lettre d'*) pour jouir des gages d'un office depuis la mort du titulaire jusqu'à ce que le successeur ait pris possession.

Intérminable, adj. (interminabilis), qui ne saurait être terminé.

Intermission, s. f. *intermission* (intermissio), interruption, discontinuation.

Intermittence, s. f. *intermittence* (intermittentia), interruption, discontinuation : — du pouls, de la fièvre.

Intermittent, e, s. adj. *intermittent* (intermittens), qui discontinue et reprend par intervalles : *pouls intermittent* ; *fièvre intermittente*.

* *Intermusculaire*, adj. *intermusculaire* (inter, musculus), se dit de toute partie située entre les muscles : anat.

Intérieurement, adj. (interius) qui est au dedans.

Intermonce, s. m. (intermonitus) ministre qui étoit chargé des affaires de Rome au défaut d'un nonce.

* *Intermonces*, s. m. pl. *intermonces* (inter, ossa), petits muscles qui remplissent les intervalles que laissent entre eux les os.

Interpellation, s. f. *interpellation* (interpellatio), sommation de répondre.

Interpeller, v. a. *interpeller* (interpellare), sommer de répondre sur un fait.

Interpolateur, s. m. (interpolator) qui interpole.

Interpolation, s. f. *interpolation* (interpolatio), action d'interpeler.

Interpoler, v. a. (interpolare) insérer un mot, une phrase dans un manuscrit.

Interposer, v. a. *interposer* (interponere), mettre en deux. — fig. employer : — *l'autorité*, la médiation de...

Interposition, s. f. *interposition* (interpositio), situation d'un corps entre deux autres. — intervention d'une autorité supérieure : fig.

Interprétatif, ive, adj. *interprétatif*, qui interprète, qui explique.

Interprétation, s. f. *interpretation* (interpretatio), action d'interpréter, explication.

Interpretes, s. m. (interpretes) celui qui traduit d'une langue dans une autre. — qui éclaircit le sens d'un auteur, qui est chargé de déceler les intentions d'un autre, qui explique ce que présente une chose.

Interpretes, v. a. (interpretari) traduire d'une langue dans une autre. — expliquer ce qui est obscur ou caché. — prendre en bonne ou en mauvaise part.

Interregne, s. m. *interregne* (interregnum), intervalle de temps pendant lequel un état est sans chef.

* *Interrogat*, s. m. *interrogat*, question faite en justice : prat.

Interrogat, adj. *interrogat* (interrogans), se dit du point qui marque l'interrogation.

Interrogatif, ive, adj. *interrogatif* (interrogativus), qui sert à interroger.

Interrogation, s. f. *interrogation* (interrogatio), question faite à quelqu'un. — figure de rhétorique par laquelle on interroge.

Interrogatoire, s. m. *interrogatoire* (interrogatorius), questions du juge et réponses de l'accusé. — procès-verbal qui les contient.

Interroger, v. a. *interroger* (interrogare), faire une question, une demande

Inventeur, trice, s. m. inventeur (inventor), celui, celle qui a inventé.
Inventif, ive, adj. inventif, qui a le génie, le talent d'inventer.

Invention, s. f. invention (invention), faculté, action d'inventer. — chose inventée. — découverte de reliques, et cetera en mémoire de cette découverte.

Inventurier, v. a. inventurer, mettre dans un inventaire.
Inversible, adj. inversé (invertere), qui ne peut verser; *vertueuse inversable*.

Inverse, adj. inverses pris dans un ordre renversé; leg. mathém. et phys.
Proposition inverse, celle qui attribue de la proposition directe est mise à la place du sujet. Une grande est, quand la première augmente dans le même rapport que l'autre diminue, ou diminue dans la proposition que l'autre augmente.

Inversion, s. f. inversion (inversio), changement dans l'ordre ordinaire des mots.
Investigateur, s. m. (investigator), qui fait des recherches suivies sur un objet.

Investigation, s. f. investigation (investigatio), recherche suivie sur un objet; peut usité.

Investir, v. a. (investire; de verbis, ceterum) mettre en possession d'un bien. — envelopper de troupes une place de guerre, et en fermer toutes les issues.
Investissement, s. m. investissement, action d'investir une place pour l'assiéger.

Involuteur, s. f. mise en possession d'un bien.

Inveteré, ée, adj. (inveteratus) vieilli, enraciné.

Inveterer, v. pron. (inveterascere) devenir vieux et difficile à guérir; se dit des maladies, et fig. des mauvaises habitudes. — *v. n. il ne faut pas laisser inveterer les vices.*

Invincible, adj. (invincibilis) qui'on ne sauroit vaincre; *armée, obstacle invincible*. — *Argument invincible*, sans réplique.

Invinciblement, adv. invinciblement, d'une manière invincible.
Invincibilité, s. m. livre dont chaque feuille est placée en 2 feuilles.

Invincible, s. f. qualité de ce qui est invincible.
Invincible, s. f. invincible (invincible), personne publique de ne pouvoir être mise en jugement pour faits relatifs à ses fonctions.

Inviolable, adj. (inviolabilis) qui'on

ne doit jamais violer, enfreindre. *Personne inviolable*. V. *Inviolabilité*.

Inviolablement, adv. inviolablement, d'une manière inviolable.

Inviolabilité, s. f. (inviolabilitas) qualité, état de ce qui est inviolable.

Invivable, adj. (invivibilis) qui, par sa nature, ne peut être vu. *Devenir invivable*, disparaître subitement et sans qu'on s'en aperçoive.

Invivablement, adv. invivablement (invivibiliter), d'une manière invivable.

Invitation, s. f. invitation (invitation), action d'inviter.

Invitatoire, s. m. invitatoire (invitatorius), nom d'une antique qui se chantait à maians.

Inviter, v. a. (invitare) prier, convier de se trouver à... — exciter, porter à...
Invocation, s. f. invocation (invocatio), action d'invoker. — vers d'un poème, par lesquels on invoque une divinité.

Involontaire, adj. involontaire (involutarius), fait sans la participation de la volonté.

Involontairement, adv. involontairement, sans le vouloir.

Involute, s. m. involucre (involucrum), enveloppe partielle ou secondaire; bot.

Involver, s. m. (involverium) V. *Chiffre*; bot.
Involver, ée, adj. pourvu d'un involucre; bot.

Involuté, ée, adj. (involutus) se dit d'une conformation où les rudiments des feuilles sont mêlés en dedans; bot.

Involution, s. f. involution (involutio), assemblage d'embarras, de difficultés; prat.

Invocuer, v. a. (invocare), appeler à son aide une puissance surnaturelle; — *Dieu, les Saints, les Mages*, etc. — *un loi, un témoignage*, les citer en sa faveur; fig.

Invisiblement, adj. invisiblement (invisible), qui n'est pas visible.
Invisible, s. f. invisible (invisible), qui n'est pas visible; prop. et fig.
Invisible, s. m. (invisible), état de ce qui est invisible.
Invulnérable, adj. (invulnerabilis), qui ne peut être blessé; prop. et fig.
Ionien, ienne, adj. ionien, ienne; se dit d'un dialecte grec et d'un mode de musique.
Ionique, adj. ionique (ion), fils de Xuthus, qui donna son nom à l'Ionie (secte) de Thales. — (*ionie*) le troisième

des ordres d'architecture. On dit aussi *iers*, mode ionique, etc.

Iota, s. m. neuvième lettre de l'alphabet grec. Il n'y manque pas un iota, il n'y manque rien.

Itacisme, s. m. itacisme, substitution faite par les Grecs modernes, de la prononciation de l'*iota* à celle d'autres voyelles ou diphtongues.

Itacantha, s. m. itacantha, racine du Brésil, vomitive.

Ite, s. m. ites, genre d'insectes coïlecteurs.

Itio facto (mots latins), par le seul fait *et cela qui frappe au premier et excommunié ipso facto*.

Irascible, adj. irascible (irascibilis); *appétit, partie, faculté irascible*, qui porte l'âme à vaincre les difficultés que se rencontrent dans la poursuite du bien ou dans la fuite du mal.

Ire, s. f. (ira) colère; poésie marot.
Iridées, s. f. pl. famille de plantes monocotylédones, à élamines pérygines.

Iris, s. m. iris, l'arc-en-ciel; mytère. — plante de la famille des iridées. — membrane circulaire chargée de différentes couleurs qu'on voit au travers de la cornée transparente. — *s. f. divinité poétique*. — on *Pierre d'Iris*, pierre qui offre les couleurs de l'arc-en-ciel. — on *Fert-d'Iris*, couleur qu'on emploie à la goauche.

Irisé, ée, adj. irisé, qui offre les nuances de l'iris hist nat.

Irlande, une des lies britanniques.

Irlandais, e, s. et adj. irlandais, e, de l'Irlande.

Irnie, s. f. (irris), dissimulation, raillerie; figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre.

Ironique, adj. ironie, qui tient de l'ironie.

Ironiquement, adv. ironiquement.

Irroques, irroques, peuple de l'Amérique.

Irrotation, s. f. irrotation (irrotation), émission des rayons d'un corps lumineux.

Irraisonnable, adj. irraisonnable (irrationabilis), qui n'est pas doué de raison.
Irraisonné, ée, adj. irraisonné, ée (irrationabilis); se dit des qualités qui n'ont aucune commune mesure avec l'esprit.

Irraisonnable, adj. irraisonnable (irrationabilis) (*juge, témoin*), qui ne peut être récusé.

Irreductibilité, s. f. irréductibilité, qualité de ce qui est irréductible.

Irreductible, adj. irréductible (irreducibile), se dit des oxydes métalliques qu'on ne peut ramener à l'état de métal — qui se peut être réduit sous une forme plus simple; alchim.

Irreflexif, e, adj. irreflexif (reflexivus), qui n'est point réfléchi.

Irreflexion, s. f. irreflexion (reflexio), défaut de réflexion; mot nouv.

Irreformabilité, adj. irréformabilité (irreformabilis), qu'on ne peut reformer.

Irreformable, adj. irréformable (irreformabilis), qu'on ne peut contredire.

Irregularité, s. f. irrégularité (irregularitas), manque de régularité; au propre et au fig.

Irregular, ée, adj. irrégulier, qui n'est pas suivant les règles. *Pens irrégulières*, où le poète ne s'assujettit pas aux règles ordinaires des grands poètes.

Irregularément, adv. irrégulièrement, d'une manière irrégulière.

Irreligieux, adv. irréligieusement, avec irréligion.

Irreligieux, euse, adj. irréligieusement (irreligiosus), contraire à la religion, ou qui blesse le respect qui lui est dû.

Irreligion, s. f. irreligion (irreligio), manque de religion.

Irremédiable, adj. irrémédiable (irremediabilis), à quoi l'on ne peut remédier.

Irremédiablement, adv. irrémédiablement, de manière qu'on ne peut y remédier.

Irremissable, adj. irrémissible (irremissibilis), impardonnable.

Irremissiblement, adv. irrémissiblement, sans rémission, sans miséricorde.

Irreparable, adj. irréparable (irreparabilis), qu'on ne peut réparer.

Irreparablement, adv. irréparablement, d'une manière irréparable.

Irreprehensible, adj. irrépréhensible (irreprehensibilis), qu'on ne sauroit reprendre.

Irreprehensiblement, adv. irrépréhensiblement, d'une manière irrépréhensible.

Irreprochable, adj. irréprochable (irreprochabilis), à qui l'on ne peut faire aucun reproche.

Irreprochablement, adv. irréprochablement, d'une manière irréprochable.

Irresistibilité, s. f. *ir-résis-tibilité*, qualité de ce qui est irresistible.

Irésistible, adj. *ir-résis-tible* (resister), à quel l'on ne peut pas résister.

Irésistiblement, adv. *ir-résis-tiblement*, d'une manière irresistible.

Irésolu, us. adj. *ir-résolu*, qui a peine à se déterminer.

Irésolument, adv. *ir-résolument*, d'une manière irrésolue.

Irésoluion, s. f. *ir-résolu-ion* (solution), incertitude, indécision.

Irésolvément, adv. *ir-résolvément*, avec irrésolution.

Irévérance, s. f. *ir-révérance* (irreverentia), manque de révérence, de respect.

Irévérrent, e, adj. *ir-révérrent* (irreverent), qui est contre le respect qu'on doit; use dit qu'en matière de religion.

Irévocabilité, s. f. *ir-révocabilité*.

Irévocable, adj. *ir-révocable* (irrevocabilis), qui ne peut être revocé.

Irévocablement, adv. *ir-révocablement* (irrevocabiliter), d'une manière irévocable.

Irrigation, s. f. *ir-rigación* (irrigatio), arrosement des terres par des rigoles.

Irritabilité, s. f. *ir-ritabilité* (irritabilitas), qualité de ce qui est irritabile : — des nerfs, des fibres, des cornées.

Irritable, adj. *ir-ritable* (irritabilis), qui s'irrite aisément.

Irritant, e, adj. *ir-ritant* (irritans), qui irrite et méd. — qui annule; pal.

Irritation, s. f. *ir-ritación* (irritatio), action de ce qui irrite les humeurs, les membranes. — état des humeurs irritées.

Irriter, v. a. et pron. *ir-riter* (irritare), mettre, se mettre en colère. — au parlant des choses, aggraver, agiter. — la colère, la fièvre. — provoquer, exciter. — les desirs, l'appétit. Les *lôts irrités*, agités par la tempête; fig.

Irruption, s. f. *ir-ruptión* (irruptio), arrosement chim.

Irruption, s. f. *ir-ruptión* (irruptio), entrée soudaine des ennemis dans un pays.

Isabelle, s. f. et adj. *isabelle* (*ceur*), entre le blanc et le jaune.

Isagogue, s. m. *isagogue* (*isè*, égal; *gagis*, angle), qui est à angles égaux; géom.

Isard, s. m. *isard*, chamois.

Isatis, s. m. *isatis*, quadrupède du nord, qui tient du renard et du chien.

Ischio-Caverneux, s. m. muscle érecteur de la verge.

Isidaccio, s. f. *isidaccio* (*isè*, her-

nie), hernie d'un intestin à travers l'os sacrum et la tubérosité de l'ischion.

Ischion, s. m. *ischion* (*isè*, égal; *reïn*), seconde pièce de l'os innominé.

Ischurétique, adj. *ischurétique*, propre à modifier ou à guérir l'ischurie.

Ischurie, s. f. *ischurie* (*isè*, égal; *urète*), jarrête; et *isè*, urine; suppression totale d'urine.

Isère (f), riv. et dép. de France.

Isique, adj. *isique* (*table*), qui représente les mystères de la déesse Isis.

Isis, s. f. *isis*, genre de polyptères.

Islamisme, s. m. mahométisme.

Islanolois, e, s. et adj. *islantid*, d'Islande.

Isocèle, adj. v. *isocèle*.

Isochrome, adj. *isochrome* (*isè*, égal; *chronos*, temps); se dit des mouvements qui se font en même temps, au temps égaux; méé.

Isoler, s. m. *isoler* (*isè*, égal; *terre*, année), genre de fougères qui durent toute l'année.

Isogone, adj. *isogone* (*gagis*, angle), qui forme des angles égaux.

Isolément, s. m. *isolément*, état de ce qui est isolé.

Isolément, adv. *isolément*, d'une manière isolée.

Isoler, v. a. *isoler*, faire qu'un corps ne tiennet à aucun autre. — v. pron. se séparer de la société. — au part. seul, qui ne tient à rien; prop. et fig.

Isolaire, s. m. *isolaire*, instrument de physique qui sert à isoler les corps pour les électriser.

Isométrique, adj. (*isè*, égal; *metris*, contour) se dit des figures dont les contours sont égaux.

Isocèle, adj. *isocèle* (*isè*, égal; *jambe*), se dit d'un triangle qui a deux côtés égaux.

Israélite, s. m. *israélite*, ancien peuple, les Hébreux. C'est un *bon Israélite*, un homme simple, plein de candeur.

Issant, e, adj. *issant*, placé sous le chef; bias.

Isser, us. *issè*, part. du v. *issir*, inutile; descendu d'une personne, d'une race.

Issue, s. f. *issue*, sortie. — fig. événement, succès bon ou mauvais. — moyen, expédient pour sortir d'une affaire. — au pl. dehors, environs d'une ville, d'une maison. — extrémités et entrailles de quelques animaux. *A l'issue du diner*, etc. à la sortie.

Isisme, s. m. *isisme* (*isè*, angle), langue de terre qui joint deux terres et qui sépare deux mers.

Isiophores, s. m. pl. *isiophores*

(*isè*, voile; *phè*, le porte) poissons thoraquiques.

Ivoire, grand pays d'Europe.

Italier, italie, s. et adj. *italien* (Italius), qui est d'Italie.

Italique, s. et adj. *italique*, caractère qui diffère du romain en ce qu'il est un peu conché; impr.

Item, adv. *item* (mot latin), de plus. — s. m. article de compte. *Vault l'item*, hum. voilà la difficulté.

Itératif, ite, adj. (*itère*) répète deux, trois ou quatre fois; prat.

Itérativement, adv. *itérativement*, d'une manière itérative.

Itéral (*conscience* d'), portant contrairement par corps, après les quatre mois; pal.

Itinéraire, s. m. *itinéraire* (itinerarium), note des lieux où l'on passe en allant d'un pays à un autre. — récit de ce qui est arrivé à ceux qui ont fait ce chemin.

Itule, s. m. genre d'insectes aptères, à corps vermineux, de la famille des mille-pieds.

Ive, felle, s. f. plante, espèce de germandrée.

Ivoire, s. m. *ivoire* (ebur), dent d'éléphant détachée pour être mise en œuvre.

J, dixième lettre de l'Alphabet.

J, s. m. (*je ou ji*) septième consonne.

Jà, adv. *jà*; v. m.

Jabire, s. m. oiseau, genre d'échassiers.

Jable, s. m. rainure ou entaille faite dans les douves des tonneaux.

Jabier, v. a. faire le jabier des douves.

Jaboir, s. f. *jaboir*, instrument pour jabier.

Jabot, s. m. poche que les oiseaux ont sous la gorge, où séjourne quelque temps leur nourriture avant de passer dans l'estomac. — mousseline, étof. attaché à l'ouverture de la chemise, devant l'estomac.

Jabotter ou **Jaboter**, v. m. caqueter, dire des bagatelles.

Jacamar, s. m. genre d'oiseaux de l'ordre des pies.

Jacans, s. m. oiseau de rivage du nouveau continent.

Jacart, s. f. plante, genre de cinarophiles.

Jacent, e, adj. *ajacent* (jacens), abandonné, sans maître; pal.

Jacarie, s. f. *jacarie*, v. *Jacarie*.

Jacé, adj. (ébruis) qui a le cerveau troublé par les fumées d'une liqueur spiritueuse. — d'ambition, de vanité; de jesse; fig.

Jacasse, s. f. *jacasse*, état d'une personne ivre. — des passions; fig. *Les doctes jacasses*, l'enthousiasme poétique.

Jacogne, s. et adj. *jacogne*, sujet à s'enivrer.

Jacogger, v. p. *jacogger*, boire avec excès et souvent; pop.

Jacognerie, s. f. *jacognerie*, habitude ou action de s'enivrer.

Jacogness, s. f. *jacogness*, femme sujette à s'enivrer; pop.

Jacot ou **Jacote**, s. f. *jacot*, mauvaise herbe à fleur noire, qui croît parmi le blé; genre de graminées.

Jacoutique, s. f. *jacoutique* (*jacoutique*, qui concerne l'oiseleur; d'*jac*, glin), art de prendre les oiseaux à la glu.

Jacis, s. m. f. *jacis* (ixis), plante bulbeuse, qui porte une belle fleur printannière.

Jacode, s. m. *jacode* (*jacode*, visqueux), ou *Tigue*, espèce de pou des animaux, qui tient fortement à leur peau.

Jaziri, s. m. garantie du Levant.

Jachère, s. f. état d'une terre labourable qu'on laisse reposer. — cette terre meurt, quand elle repose.

Jacheter, v. a. labourer des jachères.

Jacintie, s. f. *jacintie* (*jacintus*), genre de lilacées.

Jacotte, ou **Herbe de S. Jacques**, s. f. plante à fleurs radées.

Jacoubins, s. m. pl. *jacoubins*, nom donné d'abord aux membres d'une société de démagogues établie, en 1789, à l'ancien couvent des Jacobins à Paris, et qu'on a depuis appliqué à ceux qui professent les mêmes principes.

Jacot, que, conj. *jacot*; v. m.

Jacopin, s. m. oiseau des Indes, espèce de gros-bec.

Jacquier, s. m. *jacqué*, genre d'urticées, dont l'arbre a pain est une espèce.

Jactance, s. f. *jactance* (*jactantia*), vanterie.

Jactation, s. f. *jactation* (*jactatio*), agitation continuelle; méd.

Jacter, v. pron. (*jactare*) se vanter; v. m.